



Mai 2022

Sommaire

Page 2:

- ► Second quinquennat ou nouveau quinquennat ?
- ► Plan social déguisé, saison 3 : Plus belle La Poste ?

Page 3:

► Point d'étape du déploiement EDT : après une météo chaotique, quelques éclaircies ?

Page 4:

▶ Brèves

Permanence sur RDV au Lemnys : • Bureau Cl 150 (Bat C) 1^{er} étage • N'hésitez pas à nous contacter !



Vos contacts CFDT:

- ► Olivier SIMONIN 06 30 15 31 82
- ► Catherine RIEUX 06 33 15 24 73
- ► Bernard HERAIL 07 88 62 64 44



Adhérez en ligne

Edito

LA SOLIDARITÉ AVEC LES UKRAINIENS N'A PAS DE PRIX, MAIS ELLE A UN COÛT!

Suite à l'agression de l'Ukraine par Poutine, le retour de la guerre en Europe a eu un effet de sidération. Cet acte inqualifiable a conduit à une confrontation presque directe entre les démocraties et l'autocrate Russe. Si la solidarité doit s'exercer face aux drames humanitaires, il est impératif de porter un coup d'arrêt aux horribles actes de barbarie que subissent les populations civiles. La CFDT exige que toute la lumière soit faite sur ces crimes de guerre et que la justice internationale soit saisie.

Malgré ces actes inqualifiables, la résistance des Ukrainiens demeure héroïque. En se défendant, c'est aussi nos valeurs et notre modèle démocratique qu'ils défendent!

Cette guerre a fait bouger les lignes, l'Union Européenne a montré qu'elle pouvait réagir très vite et parler d'une seule voix. Comme durant la pandémie, c'est face à l'urgence que les meilleures réponses sont trouvées. Autant d'éléments qui font dire à la CFDT que dans un monde de plus en plus dangereux

et instable, nous avons besoin de plus d'Europe.

Mais cette accélération de l'histoire nous met aussi face aux fragilités d'un géant économique qui est très dépendant énergétiquement et qui demeure un nain politique. De plus, notre dépendance énergétique nous montre que l'Europe de la transition écologique reste encore à construire!

L'impact de cette guerre sur la croissance, sur l'inflation et donc le pouvoir d'achat est sans doute un prix à payer pour notre solidarité avec le peuple Ukrainien, mais il est clair que ce prix n'est pas supportable pour un grand nombre de travailleurs. Il revient donc à l'Etat de prendre de nouvelles mesures mieux ciblées, pour les ménages modestes. Mais le pouvoir d'achat, c'est avant tout les entreprises! Elles doivent jouer leur rôle en mettant en place des plans de mobilité durable, en répartissant plus équitablement la richesse produite et surtout en négociant des augmentations de salaires qui compensent cette inflation galopante.



23 rue d'Alleray 75015 Paris 01 40 29 82 00 - www.cfdtsf3c.org Maguette / Mise en page : Rachid BELMAHI







SECOND QUINQUENNAT OU NOUVEAU QUINQUENNAT?

Une large majorité de nos compatriotes a su se mobiliser pour faire barrage au Rassemblement National lors du second tour de l'élection présidentielle. La CFDT, pour qui l'extrême droite n'a jamais été et ne sera jamais une option, ne peut que se réjouir de ce résultat.

Ce vote de raison plus que d'adhésion n'est pas un chèque en blanc pour continuer comme avant. La responsabilité du pouvoir est immense : celle de réparer un pays fatigué qui malheureusement croit de moins en moins à la démocratie et à l'efficacité de l'action publique.

Pour trouver des réponses aux défis qui sont devant nous, il faut refonder notre pacte social et construire un nouvel équilibre entre performance économique, justice sociale et transition écologique. Derrière ces mots, la CFDT a construit des revendications et une démarche partagée par plus de 60 associations (le Pacte du pouvoir de vivre). 15 propositions d'urgence sont d'ores et déjà sur la table pour le nouveau pouvoir:

Pouvoir d'achat :

- ▶ Revalorisation immédiate des grilles de salaire suite à l'augmentation du SMIC, dans le privé et dans le public.
- ▶ Aucun versement de dividendes aux actionnaires

sans intéressement ou participation pour les salariés. Revalorisation des minima sociaux et des APL, pour compenser l'inflation.

Travail:

- ▶ Financement intégral des formations des personnes souhaitant se reconvertir (en cas de travail pénible ou d'emploi menacé).
- ▶ Prise en compte de la pénibilité pour tous les travailleurs concernés.
- ▶ Modification des ordonnances travail pour un dialogue social de qualité.

Emploi:

- ▶ Retour au niveau d'allocation chômage d'avant la réforme de 2021.
- ▶ Accompagnement systématique des seniors pour préparer leur seconde partie de carrière.
- ▶ Refus de mesures punitives pour les bénéficiaires du RSA et un réel accompagnement vers l'emploi.

Les réponses passent également par une autre gouvernance qui ne soit pas verticale mais qui écoute et entende les corps intermédiaires. Si la CFDT est prête à assumer sa part de responsabilité, elle continuera à porter fermement les revendications des travailleurs par la méthode qu'elle privilégie : le dialogue social !



PLAN SOCIAL DÉGUISÉ, SAISON 3: PLUS BELLE LA POSTE?

Nous regrettons profondément d'avoir à éditer cette saison 3. Il aurait été souhaitable que La Poste prenne en compte ce que nous avions dénoncé dans nos deux précédents numéros.

Quel est le comble pour La Poste ? S'affranchir ellemême !

Lors d'une Commission Consultative Paritaire La Poste a réussi cet exploit!

En effet, lors de cette CCP, il a été prouvé en début de séance que les délais de convocation n'étaient pas respectés. En conséquence, comme le prévoit la législation en vigueur, l'agent ne peut être sanctionné à la suite de ce vice de forme. Le Président ou la Présidente de la commission a rétorqué que ces arguments étaient réservés aux prud'hommes. Devant ce type d'allégation, un constat s'impose et une interrogation en découle :

1- La Poste ne respecte pas les règles établies ;

2- Le fait d'évoquer les prud'hommes en début de séance peut laisser à penser que les jeux sont tronqués et que la décision a déjà été prise par l'entreprise avant toute délibération.

Malgré nos deux saisons précédentes, nous ne pouvons que déplorer une continuité dans des pratiques inacceptables de la part d'un grand Groupe tel que le nôtre.

Par ailleurs est-il raisonnable d'aller encombrer les prud'hommes avec des causes perdues d'avance pour l'entreprise, qui dégradent l'image et les fiVITAMINEZ LE DIALOGUE SOCIAL!



nances de La Poste ainsi que celles des postières et des postiers ?

POINT D'ÉTAPE DU DÉPLOIEMENT EDT : APRÈS UNE MÉTÉO CHAOTIQUE, QUELQUES ÉCLAIRCIES ?

À date, une grande partie de nos collègues de Brune ont intégré le VLP du Lemnys. Dans un premier temps, la mise en place d'EDT a connu quelques ratés sur lesquels nous avions émis des alertes. Rappelons-en quelques-unes :

- → Le non-respect de l'affectation des services aux quartiers.
- → Les privatisations intempestives des salles de réunion.
- → Le nombre insuffisant de bulles.
- → Le mauvais dimensionnement de certains espaces de travail...

A la suite des échanges que nous avons pu avoir avec certains de nos collègues, il semblerait que la situation s'améliore.

Par ailleurs, la perception de ce **nouvel environnement de travail,** est plutôt positive, pour les postières et les postiers. Le personnel du VLP Siège semble apprécier les nouveaux outils mis à disposition permettant de trouver ses marques dans ce nouveau contexte.

Il convient de préciser que les services généraux se sont fortement impliqués notamment en créant des espaces de travail supplémentaires, permettant ainsi si nécessaire d'absorber les pics d'activité occasionnels.

Après des débuts poussifs liés au gel des conventions à l'automne 2021, nous nous réjouissons de **la montée en charge du télétravail,** élément essentiel du projet. Enfin!

Nous émettons toutefois une réserve envers certains managers qui ne jouent toujours pas le jeu et refusent par principe le développement du télétravail.

En attendant la finalisation du déploiement, nous restons extrêmement vigilants quant au respect et aux principes d'EDT. N'hésitez pas à nous faire remonter vos impressions et les dysfonctionnements constatés.





La Poste et les prestataires : une histoire sans fin ?

Nous savions déjà qu'au niveau de l'opérationnel, La Poste a recours de manière abusive et quasi-systématique à des intérimaires. Nous pouvons également constater que cette dérive s'observe largement au niveau des fonctions support, notamment sur les Sièges, avec l'utilisation de plus en plus fréquente de prestataires en lieu et place de postes de travail occupés par des postiers. Il convient de rappeler que le recours à la prestation est censé s'inscrire dans le cadre d'expertises ponctuelles sur lesquelles la compétence en interne serait inexistante ou introuvable. C'est pourquoi la CFDT ne manquera pas de faire savoir fermement son désaccord par rapport à ces pratiques.

La maltraitance managériale : le devoir de vigilance

Il semblerait que les pratiques managériales de certains encadrants ne soient pas en accord avec le souci de bienveillance exigé et régulièrement mis en avant par notre entreprise. Ces méthodes d'un autre temps engendrent de véritables souffrances morales et physiques sur les collègues qui en sont victimes. Il est inadmissible d'accepter ce type de comportements!

Si vous êtes concerné ou témoin de tels agissements, sachez que vous n'êtes pas isolé. N'hésitez pas à le faire savoir auprès de vos RH de proximité et à contacter la CFDT pour vous faire accompagner et vous aider dans vos démarches. Il est important de ne pas laisser la situation s'envenimer car il serait plus difficile aussi bien pour La Poste que pour nous de trouver une solution satisfaisante pour l'ensemble des personnes concernées.

Hygiène et usage des douches : quelques rappels élémentaires de civilité

A la suite d'une visite de site et du signalement de certains d'entre vous, il a été constaté une absence d'entretien satisfaisant au niveau des douches. Les

dispositions prises ont permis d'améliorer de manière significative les conditions d'hygiène. Il n'en demeure pas moins que le maintien de cette hygiène dépend de la responsabilité de chacun. Si vous constatez des manquements, n'hésitez pas à le faire remonter via le registre Hygiène et Sécurité à votre disposition. Par ailleurs, il a été noté que certaines clefs de casiers présents près des douches manquaient. Ce phénomène est-il dû à des usagers indélicats souhaitant privatiser un bien commun ou à des étourdis ayant emporté la clef ? Ce comportement quelque peu regrettable pénalise du coup d'autres usagers potentiels des douches.

Recours relatifs à la campagne d'appréciation : rappel des règles en vigueur

Dans un premier temps, prenez contact avec vos représentants CFDT afin d'étudier votre situation et vous accompagner dans les démarches à suivre détaillées ci-dessous.

Vous êtes en désaccord avec votre niveau d'appréciation validé. **Deux voies de recours** sont à votre disposition dans un délai de deux mois à compter de la date de notification :

- ▶ Vous pouvez solliciter directement la Commission Consultative Paritaire pour les salariés ou la Commission Administrative Paritaire pour les fonctionnaires.
- ▶ Vous pouvez également dans une première étape solliciter la Commission de Médiation. Si le résultat de cette dernière ne vous satisfait pas,

vous pouvez dans les deux mois qui suivent la notification du résultat de cette médiation solliciter la Commission Consultative Paritaire pour les salariés ou la Commission Administrative Paritaire pour les fonctionnaires.



aquette / Mise en page : Rachid BELMAHI